



Atelier thématique

Atelier 3 : « La qualité de vie dans la Métropole » : vendredi 1^{er} juin 2018

SOMMAIRE

Introduction

- Bienvenue
- La Métropole du Grand Paris : une métropole d'envergure, zone dense de la région francilienne

1. Démarche d'élaboration du SCoT métropolitain

- Qu'est-ce qu'un SCoT ?
- Gouvernance
- Calendrier
- Dispositif global de concertation
- Les ateliers thématiques d'approfondissement : des contributions expertes pour enrichir la démarche du SCoT
- Autres canaux de contribution
- Prise en compte des contributions

2. Diagnostic et enjeux pour le PADD

- Où en est-on ?
- Plan de la synthèse du diagnostic provisoire
- 6 ateliers pour couvrir l'ensemble des thématiques traitées

3. « La qualité de vie dans la Métropole » : données de cadrage (diagnostic et enjeux pour le PADD)

4. Fonctionnement de l'atelier

A decorative pattern of orange circles of varying sizes is arranged in a grid-like fashion on the left side of the image, tapering off towards the right. The background is a solid dark blue color.

Introduction

Bienvenue !

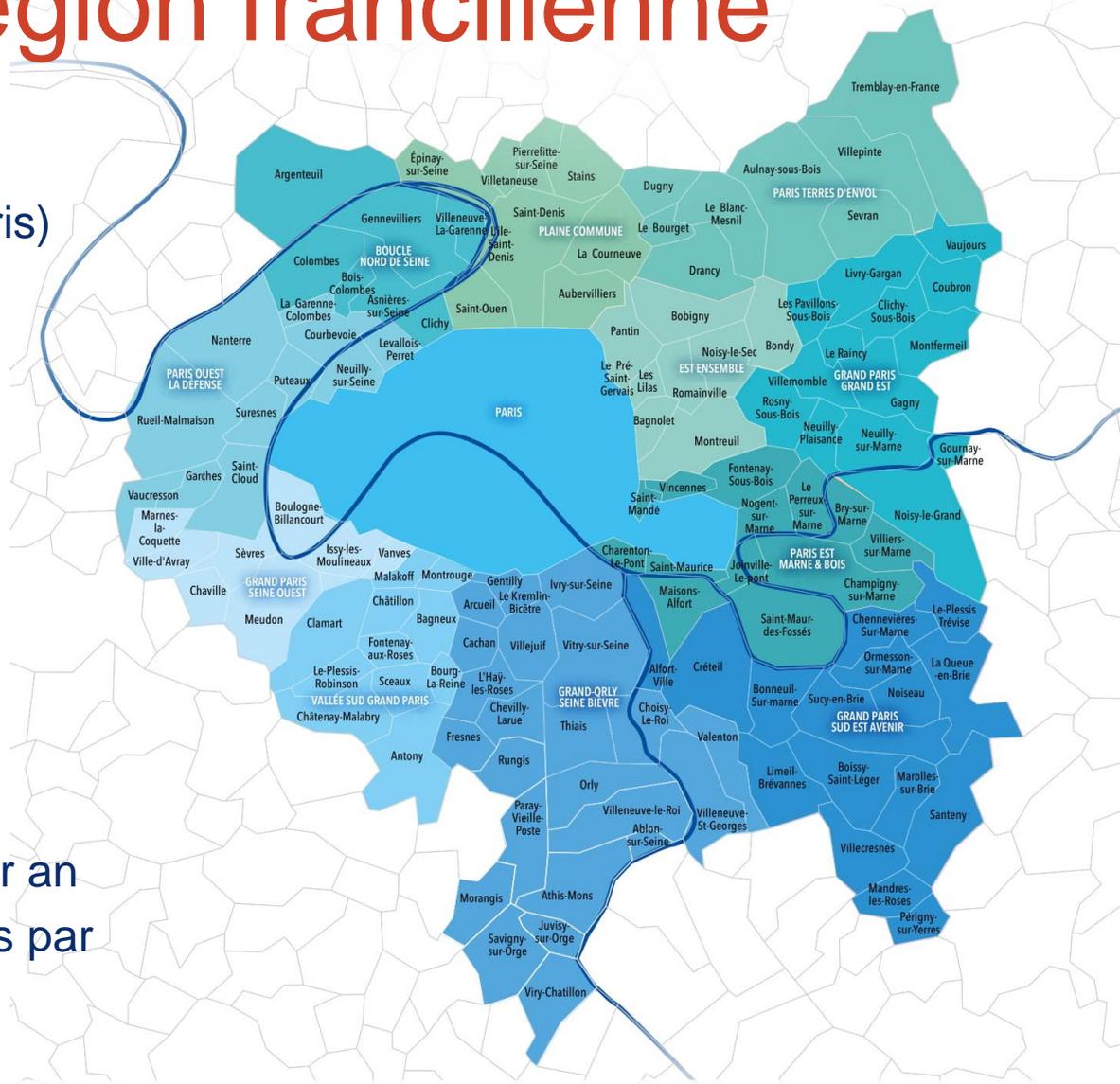
Nous sommes ensemble pour trois heures :

- **1 heure de plénière** pour partager un socle commun d'information sur le Scot et la Métropole du Grand Paris
- **1 heure de travail sur table** par petits groupes
- **1 heure pour une pause et la restitution** des travaux



Une métropole d'envergure, zone dense de la région francilienne

- 12 territoires (11 EPT et Paris)
- 131 communes
- 814 km²
- 7.2 millions d'habitants
- 8 598 habitants au km²
- 3.5 millions de logements
- 4.2 millions d'emplois
- 25% du PIB national
- 46.8 millions de visiteurs par an
- 27 millions de déplacements par jour





PARTIE 1

Démarche d'élaboration du SCoT métropolitain

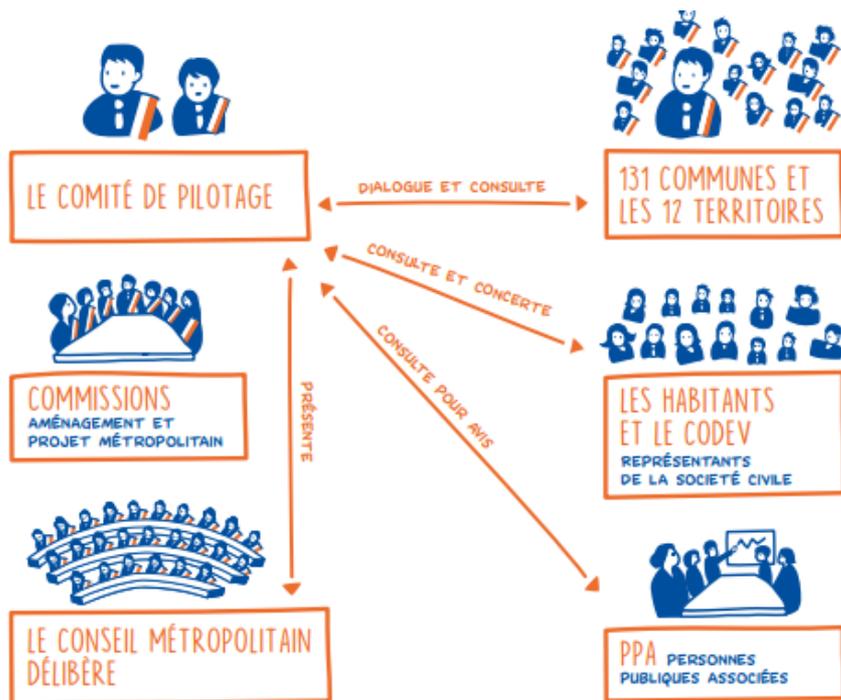
Qu'est-ce qu'un SCoT ?

- **Document de planification spatiale stratégique** régit par le code de l'urbanisme, élaboré par la MGP au titre de sa **compétence aménagement**
- **Document ensemble de la stratégie métropolitaine**, valant **projet métropolitain** (PADD) et **cadre de référence** pour toutes les démarches de planification métropolitaines (PMHH, PCAEM, Schéma d'Aménagement Numérique...)



- **Des domaines d'intervention vastes** touchant l'ensemble des thématiques du fonctionnement métropolitain

Gouvernance



Outre les instances de la Métropole (**bureau, conseil métropolitain**), le travail d'élaboration du SCoT est conduit par :

- **Un Comité de pilotage** présidé par **Patrick Ollier** et animé par **Ivan Itzkovitch**, regroupant les vice-présidents concernés, les présidents des commissions Projet métropolitain et Aménagement et les Présidents des groupes politiques
- Le **COPIL** est assisté des **Commissions Projet Métropolitain et Aménagement** élargies à l'ensemble des Commissions, pour travailler notamment sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)
- **L'Assemblée des Maires et les Présidents d'EPT** sont régulièrement informés des travaux

Composantes



*Projet d'Aménagement
et de Développement Durable*



*Document d'Orientation
et d'Objectifs*

Il contient notamment le diagnostic, l'évaluation environnementale du projet, une analyse des besoins en logements et activités, une analyse de la consommation d'espaces.

Il porte la vision partagée du devenir du territoire métropolitain. Il met en cohérence l'ensemble des politiques d'aménagement et de développement durable métropolitaines et fixe les objectifs.

Il est la mise en œuvre du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) et constitue son « volet réglementaire ».

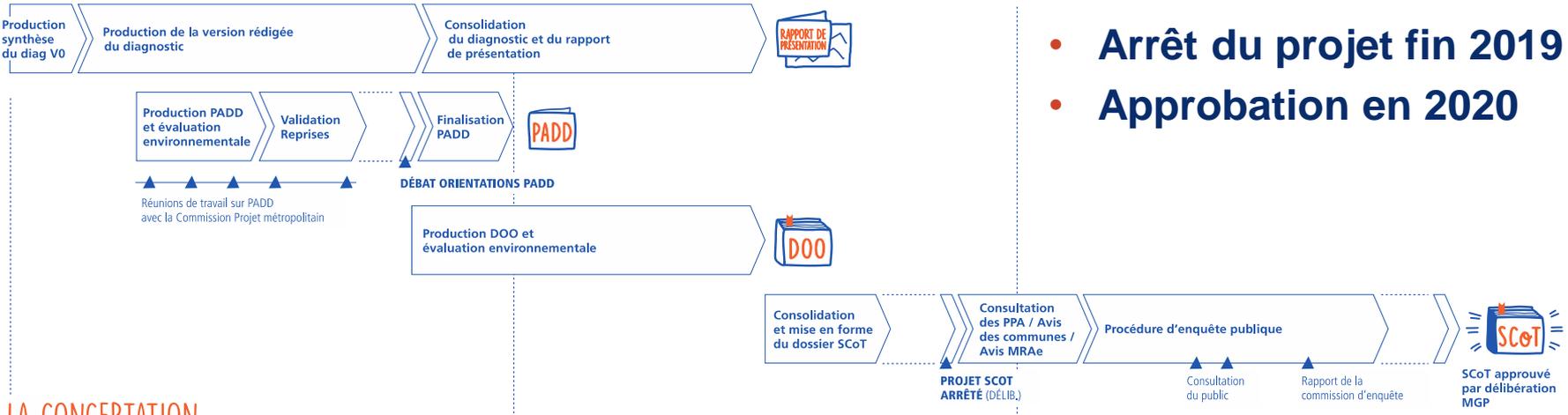
*+ Cahier de
recommandations PLUi*

Calendrier général

MÉTROPOLE DU GRAND PARIS // planning

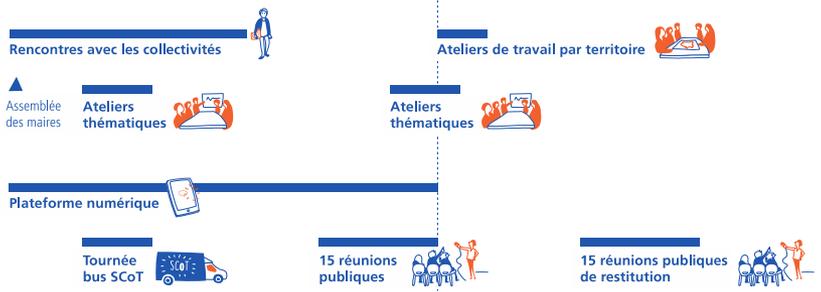
Élaboration du SCoT de la Métropole du Grand Paris

LES DIFFÉRENTES ÉTAPES



- Débat sur le PADD à l'automne 2018
- Arrêt du projet fin 2019
- Approbation en 2020

LA CONCERTATION



Etapes de la concertation

▲
AVRIL 2018
DIAGNOSTIC

CONCERTATION POUR
ENRICHIR LE DIAGNOSTIC
ET ALIMENTER LE PADD*

**Projet d'Aménagement
et de Développement Durable*

▲
OCT./NOV. 2018
DÉBAT D'ORIENTATION
DU PADD

CONCERTATION POUR
ENRICHIR LE DOO*

**Document d'Orientation et d'Objectifs*

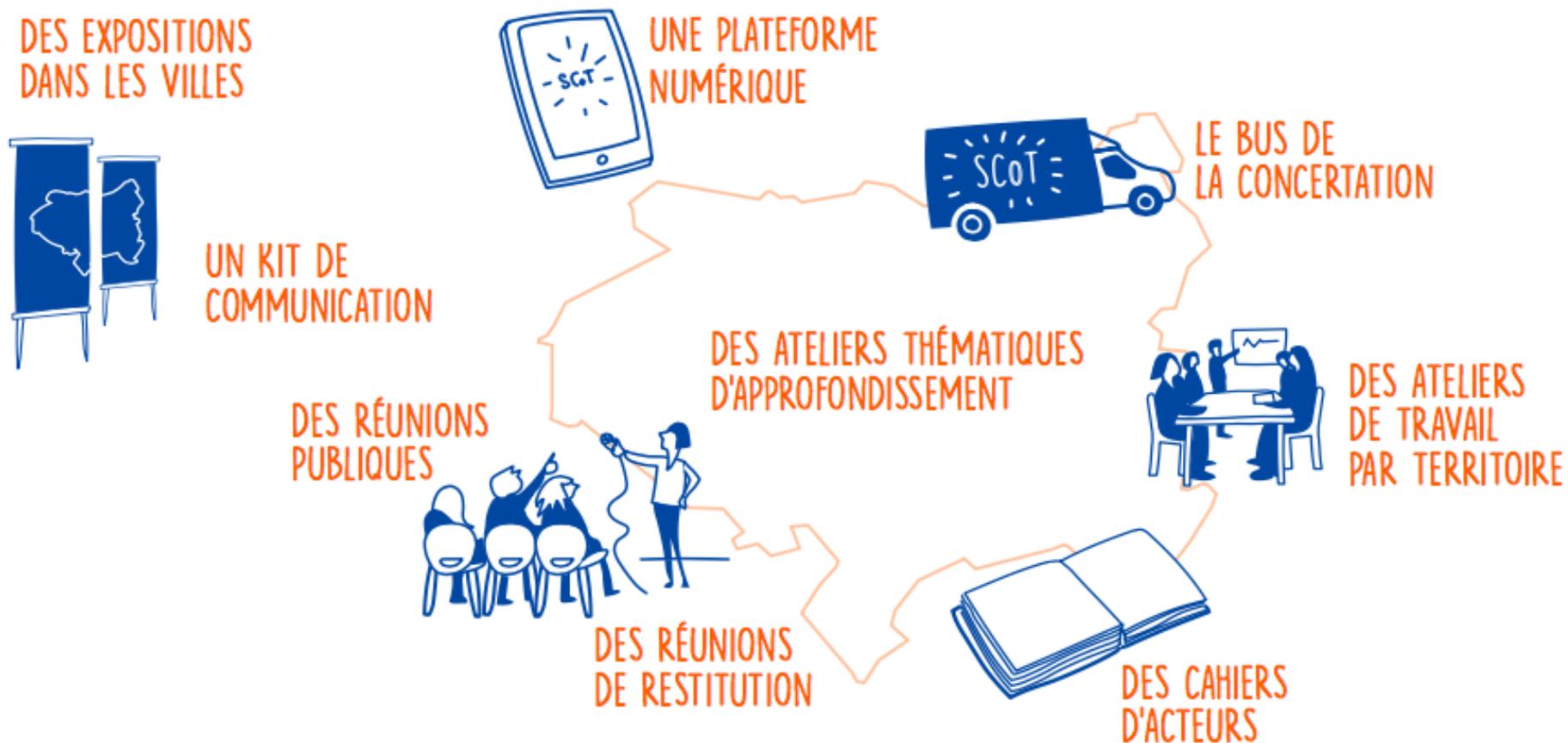
▲
AUTOMNE 2019
ARRÊT DU PROJET

▲
AUTOMNE 2020
APPROBATION

ENQUÊTE
PUBLIQUE



Dispositif de concertation



Les ateliers thématiques d'approfondissement : des contributions expertes pour enrichir la démarche du Scot

- **Objectifs** : construire collectivement le document SCoT, enrichir le travail des élus sur le PADD par des points de vue et des interpellations d'experts.
- **Description** : ateliers de travail regroupant des spécialistes et des personnes qualifiées, ayant pour objectif d'approfondir les thématiques du SCoT (techniciens uniquement)
- **Récurrence** : 6 ateliers à l'articulation diagnostic/PADD pour approfondir le diagnostic et nourrir le PADD (mai-juin 2018) ; 12 ateliers au début du DOO sur la territorialisation des objectifs (fin 2018)

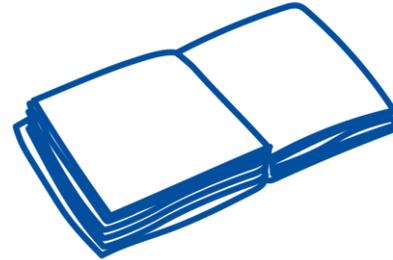
Autres canaux de contribution



**Forum sur la
plateforme
numérique (avec
possibilité de
joindre des
pièces)**



**Contributions
écrites ou vidéos
dans le bus du
SCoT**



**Contributions
écrites des PPA et
collectivités, cahiers
d'acteurs pour les
personnes morales**



**Réunions
publiques**

+ enquête publique après l'arrêt du projet

Toutes les informations sur : <http://www.metropolegrandparis.fr/scot/>

Prise en compte des contributions

- Toutes les contributions émises au cours de la concertation sont **compilées et analysées** par la Métropole du Grand Paris (MGP).
- A l'issue de la démarche de concertation, la MGP dressera un **bilan de la concertation**. Ce document reviendra sur le dispositif mis en place, la participation et analysera les contributions faites pendant la période de concertation.
- Le bilan de la concertation est également une **pièce réglementaire** qui sera intégrée au **dossier d'enquête publique**.
- Concernant la première série d'ateliers thématiques : une synthèse sera produite pour juillet afin d'enrichir la réflexion des élus sur le PADD. Cette synthèse sera transmise aux participants.

A decorative pattern of orange circles of varying sizes is arranged in a grid-like fashion on the left side of the page, set against a dark blue background. The circles are more densely packed on the left and become sparser towards the right.

PARTIE 2

Diagnostic et enjeux pour le PADD

Où en est-on ? : diagnostic et PADD

- Un diagnostic en trois objectifs, qui respecte la délibération métropolitaine



Contribuer à la création de la valeur, conforter l'attractivité et le rayonnement métropolitain



Améliorer la qualité de vie de tous les habitants, réduire les inégalités afin d'assurer les équilibres territoriaux et impulser des dynamiques de solidarité



Construire une métropole résiliente

- Une synthèse provisoire du diagnostic disponible : <http://www.metropolegrandparis.fr/scot/documentation/>
- Un diagnostic consolidé à venir, enrichi des apports de la concertation et des contributions des collectivités et PPA, et ajusté en fonction du projet métropolitain (PADD)
- Des commissions PADD avec les élus en cours, organisées autour enjeux et orientations possibles autour des trois objectifs initiaux
- Un débat sur le PADD à l'automne

Plan de la synthèse provisoire du diagnostic

A/ La Métropole du Grand Paris face aux défis de l'attractivité et du rayonnement métropolitains

- A1. Une métropole de rang international,
- A2. Une métropole riche d'un patrimoine unique de renommée mondial
- A3. Une économie diversifiée facteur d'attractivité et de robustesse
- A4. Des déséquilibres dans la répartition géographique des activités économiques et des infrastructures numériques
- A5. La performance des mobilités
- A6. Une métropole au cœur d'un bassin logistique dynamique
- A7. La métropole au défi de la transformation numérique

B/ La Métropole du Grand Paris face aux défis de la cohésion sociale et de la qualité de vie

- B1. L'évolution démographique, composition et structure de la population
- B2. Le parc de logements et les besoins constants d'expansion
- B3. Une métropole habitée, riche de ses situations urbaines, mais à la qualité de vie parfois inégale
- B4. Une offre métropolitaine en équipements satisfaisante, des usages et des services disparates
- B5. La performance des mobilités dans les déplacements quotidiens

C/ La Métropole du Grand Paris face aux défis de la transition énergétique et de l'adaptation au changement climatique

- C1. Le socle naturel et climatique métropolitain
- C2. Une métropole très exposée aux risques et aux nuisances
- C3. Une métropole fortement dépendante

6 ateliers pour couvrir l'ensemble des thématiques traitées

- « La place de la métropole dans le monde » : mardi 22 mai 2018,
- « La diversité économique dans la métropole » : lundi 28 mai 2018,
- « La qualité de vie dans la métropole » : vendredi 1er juin 2018;
- « La qualité urbaine dans la métropole » : lundi 4 juin 2018
- « La métropole zéro carbone » : jeudi 7 juin 2018
- « La métropole robuste face au changement climatique et aux risques » : lundi 11 juin 2018



PARTIE 3

« La qualité de vie dans la Métropole »

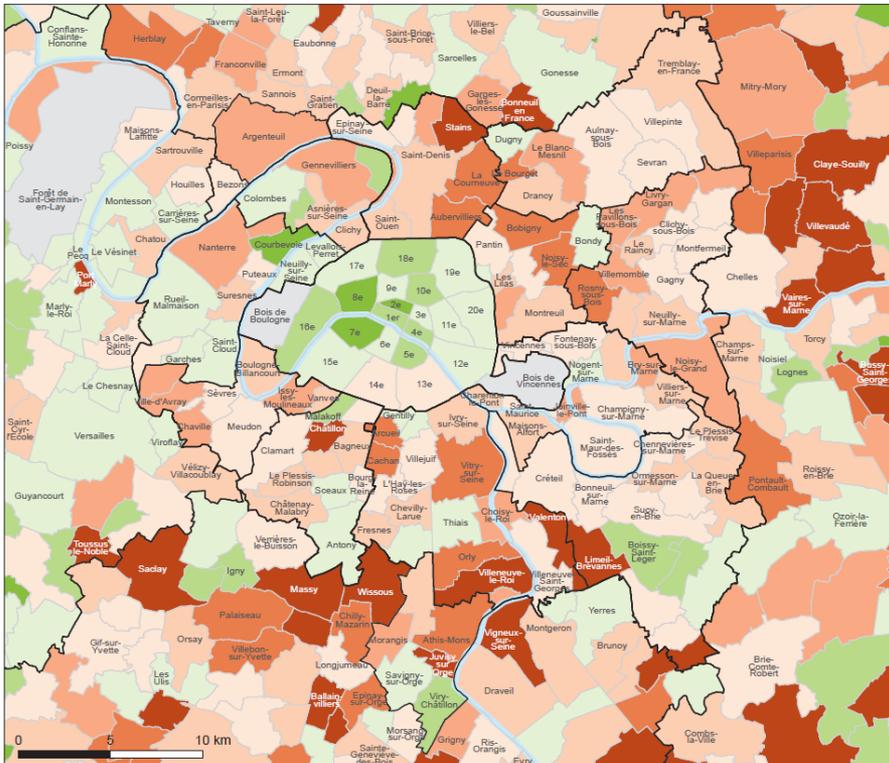
Améliorer la qualité de vie de tous les habitants, réduire les inégalités afin d'assurer les équilibres territoriaux et impulser des dynamiques de solidarité

L'évolution démographique, composition et structure de la population



- 60 % de 15-29 ans
- 5 % de 65 ans ou plus
- 34 % de personnes seules
- 24 % de familles avec enfants
- 35 % de 15-29 ans
- 8 % de 65 ans ou plus
- 20 % de personnes seules
- 43 % de familles avec enfants

* Ne prend pas en compte les migrations internes à la MGP hors échange avec l'étranger



EVOLUTION DE LA POPULATION 2010 - 2015
Coeur d'agglomération

Evolution annuelle moyenne de la population municipale légale

HAUSSE

- plus de 2%
- de 1,5 à 2%
- de 1 à 1,5%
- de 0,5 à 1%
- moins de 0,5%

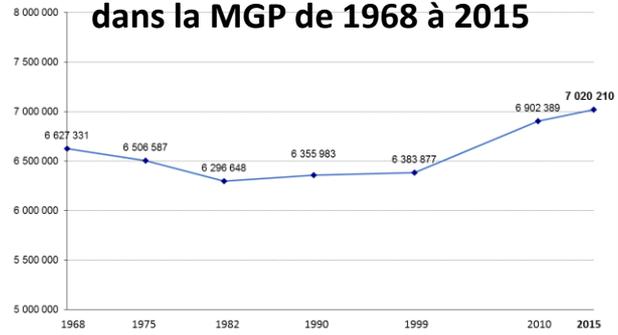
BAISSE

- moins de 0,5%
- de 0,5 à 1%
- plus de 1%

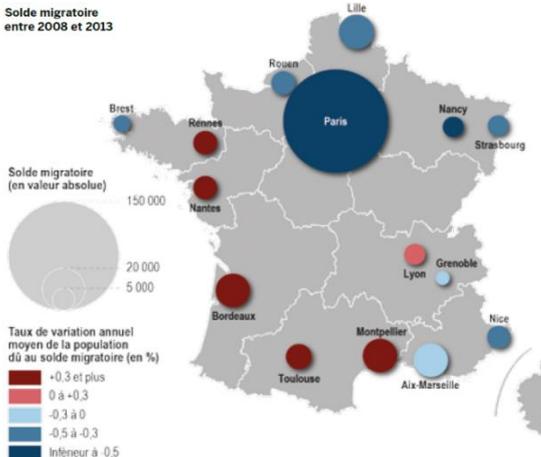
Source: Recensement de la Population (INSEE) - 2010 et 2015



Evolution de la population dans la MGP de 1968 à 2015



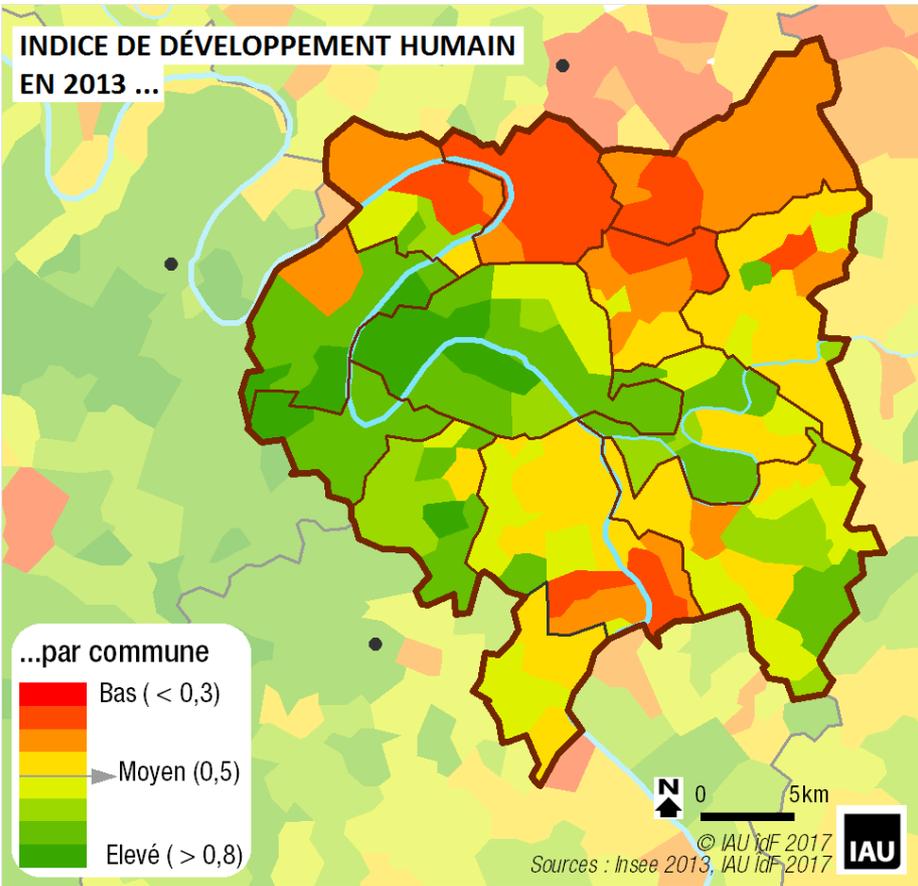
Solde migratoire entre 2008 et 2013



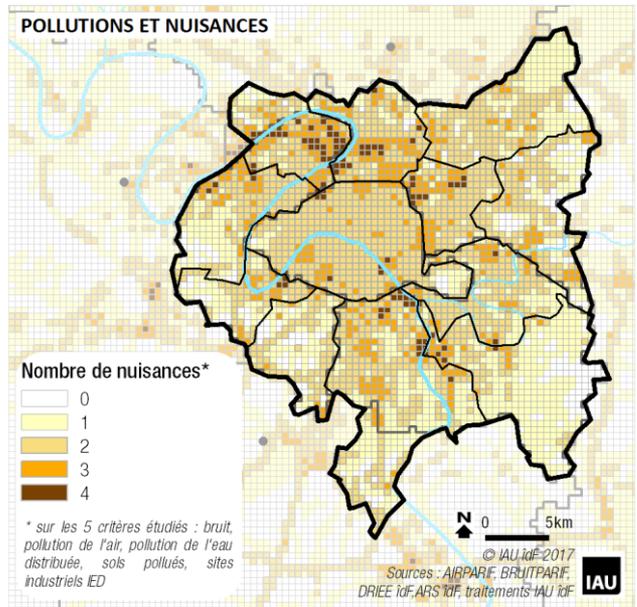
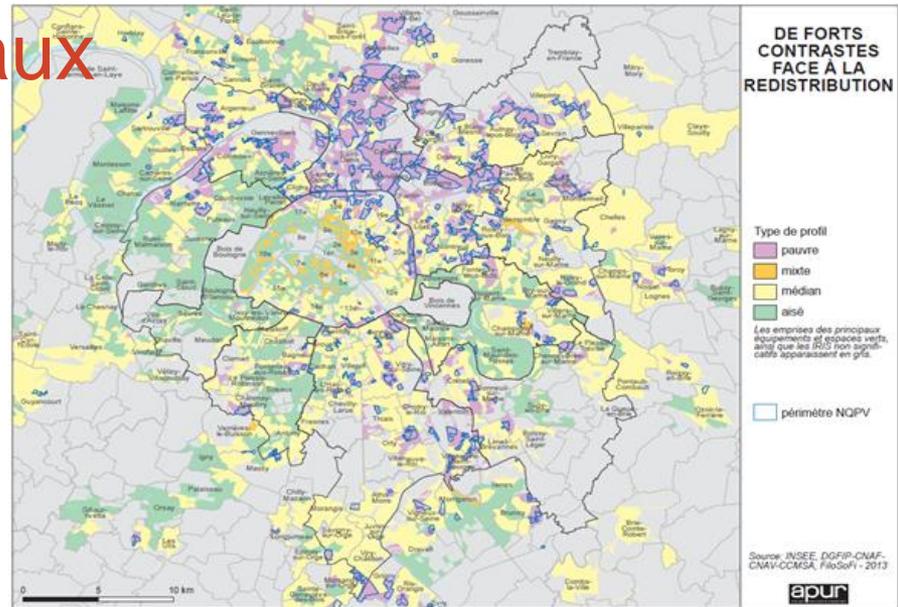
Source : Insee, recensements



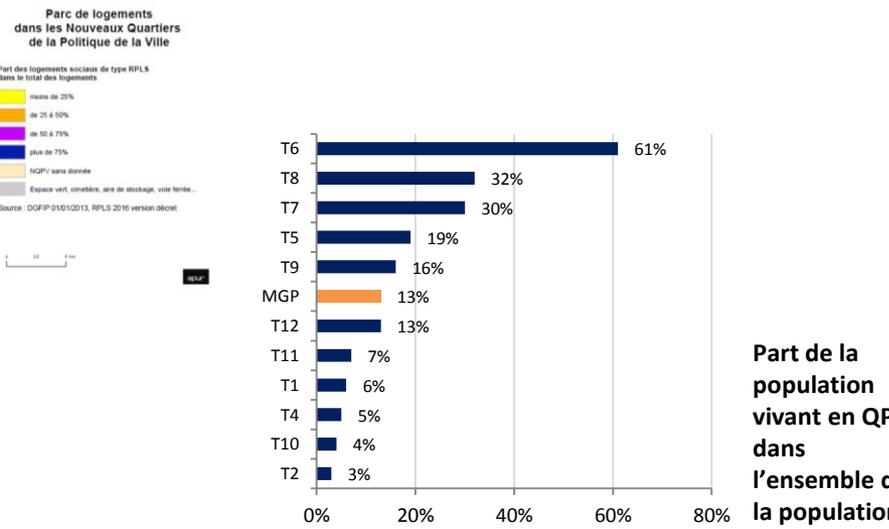
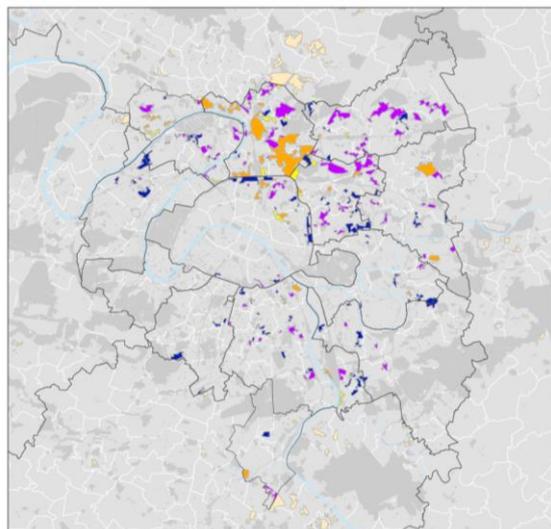
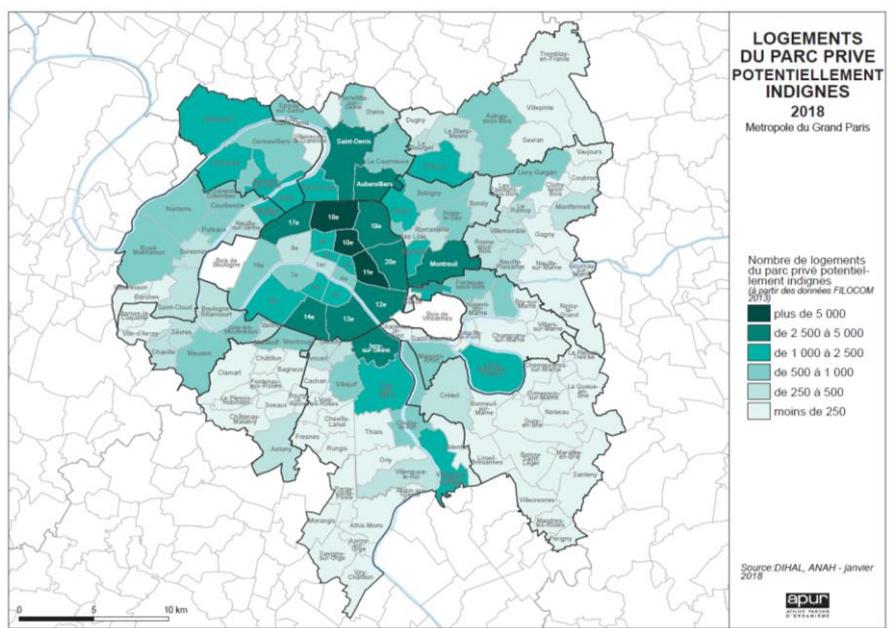
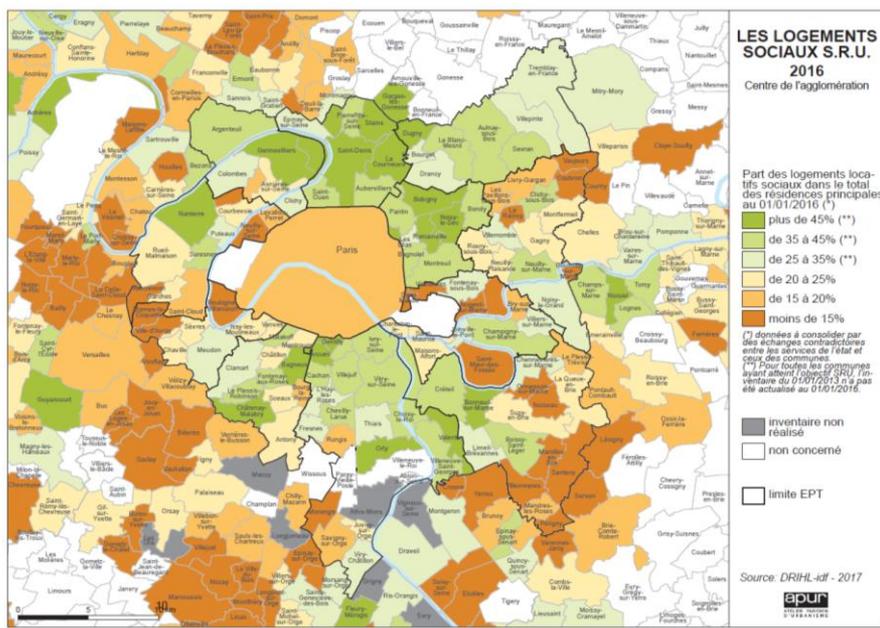
Réduire les inégalités et les déséquilibres territoriaux



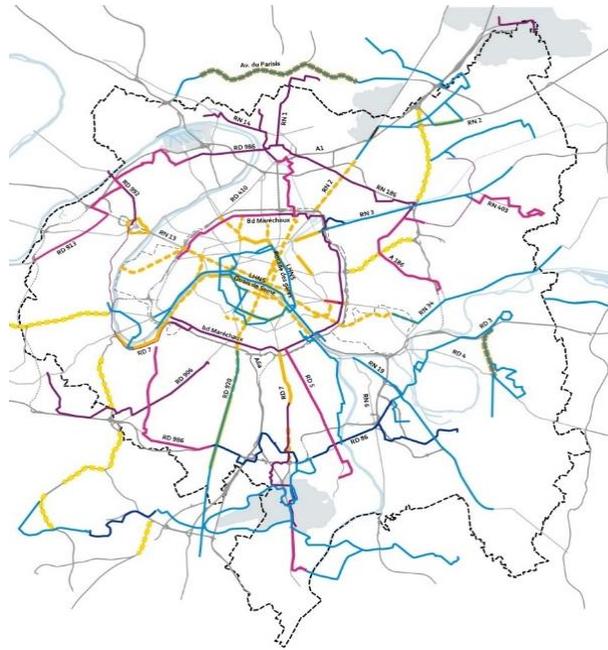
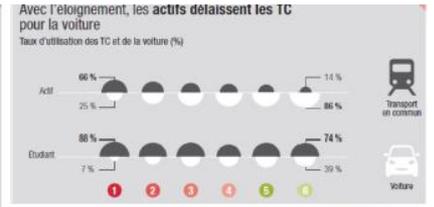
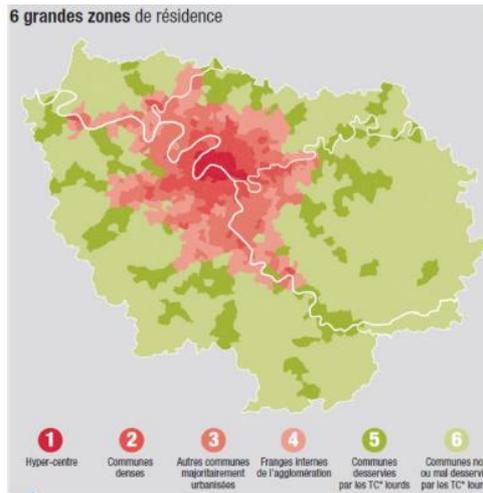
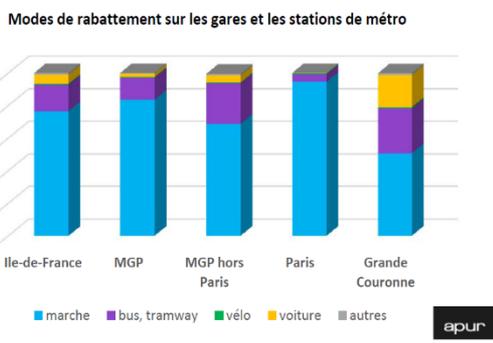
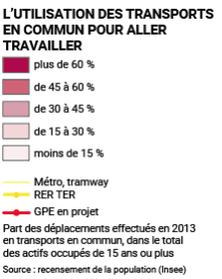
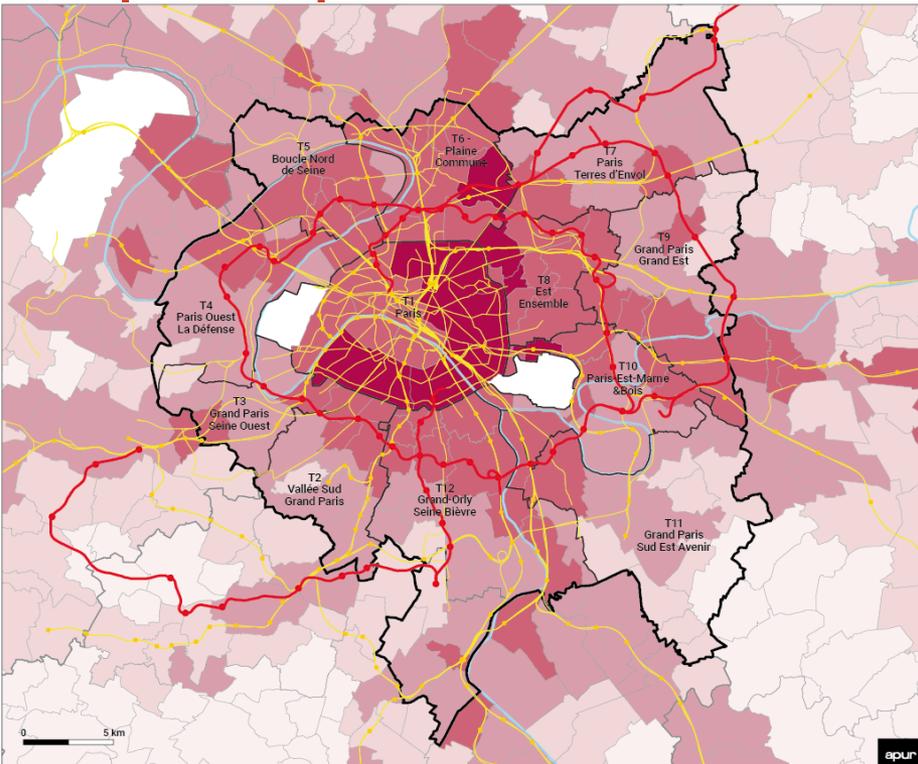
IDH : Indicateur de développement humain qui permet de mesurer les disparités sociales sur une base comparable. Cet indicateur intègre trois dimensions fondamentales du développement qui sont la santé, l'éducation et les revenus



Amplifier et rééquilibrer l'offre de logements

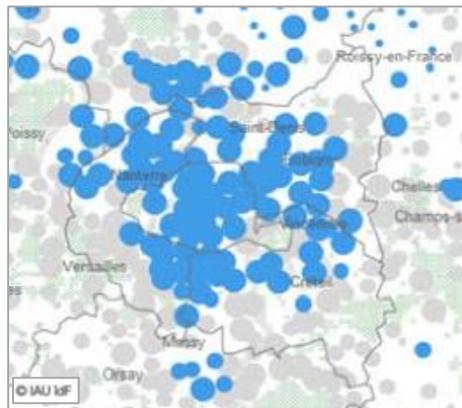


Se déplacer autrement, requalifier et adapter l'espace public



- Les aménagements en faveur des TC et des modes actifs**
- Les aménagements de voirie avec réduction de capacité routière**
- TCSP ou site propre existant
 - Tramway existant
 - Requalification d'espace public (2006-2016)
 - Axe express sur autoroute
- Les projets d'aménagements de voirie avec réduction de capacité routière**
- TCSP en projet ou en réflexion
 - Tramway en projet ou en réflexion
 - Requalification d'espace public projetée
 - Axe express en projet
 - Voie structurante en projet
 - Tramway sur voies ferrées
 - Voies majeures
 - Autoroutes et voies rapides
 - La Seine, la Marne, les canaux
 - Périmètre de la MGP
- sources : STIF, DRIEA, Ville de Paris, CD92, CD93, CD94, CD95
Apar, mai 2016

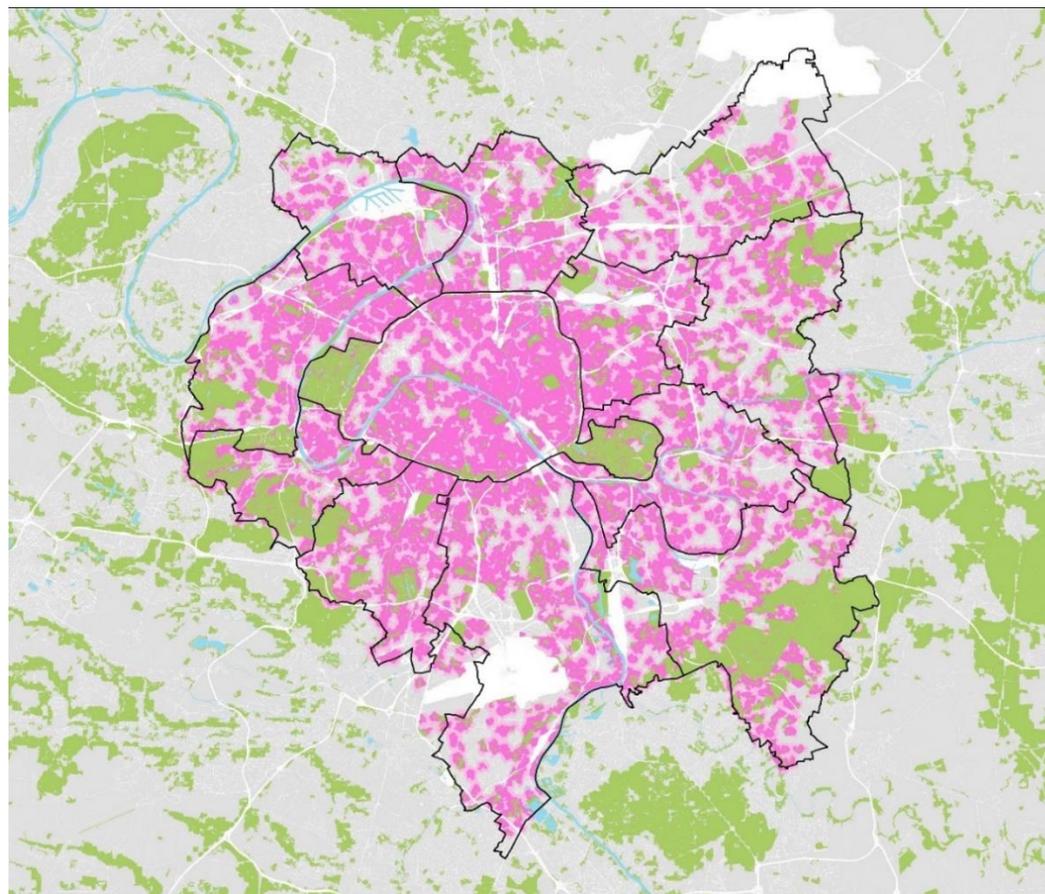
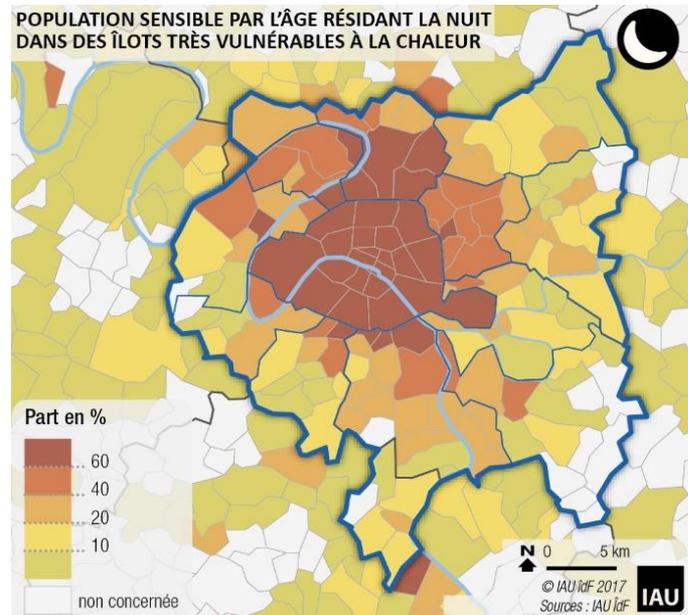
Renforcer la présence de la nature



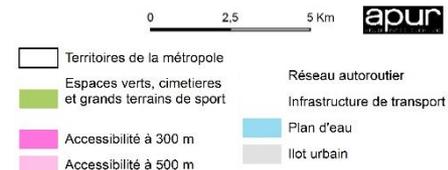
● Commune significativement carencée en termes de ratio (m²/habitant)

Commune dont au moins 30% de la population est située dans une maille carrée de 500x500m considérée comme carencée en termes de ratio, c'est-à-dire située au centre d'un carré de 3km de côté (taille moyenne d'une commune francilienne) dont la superficie d'espaces verts par habitant est inférieure à 10 m²/hab.

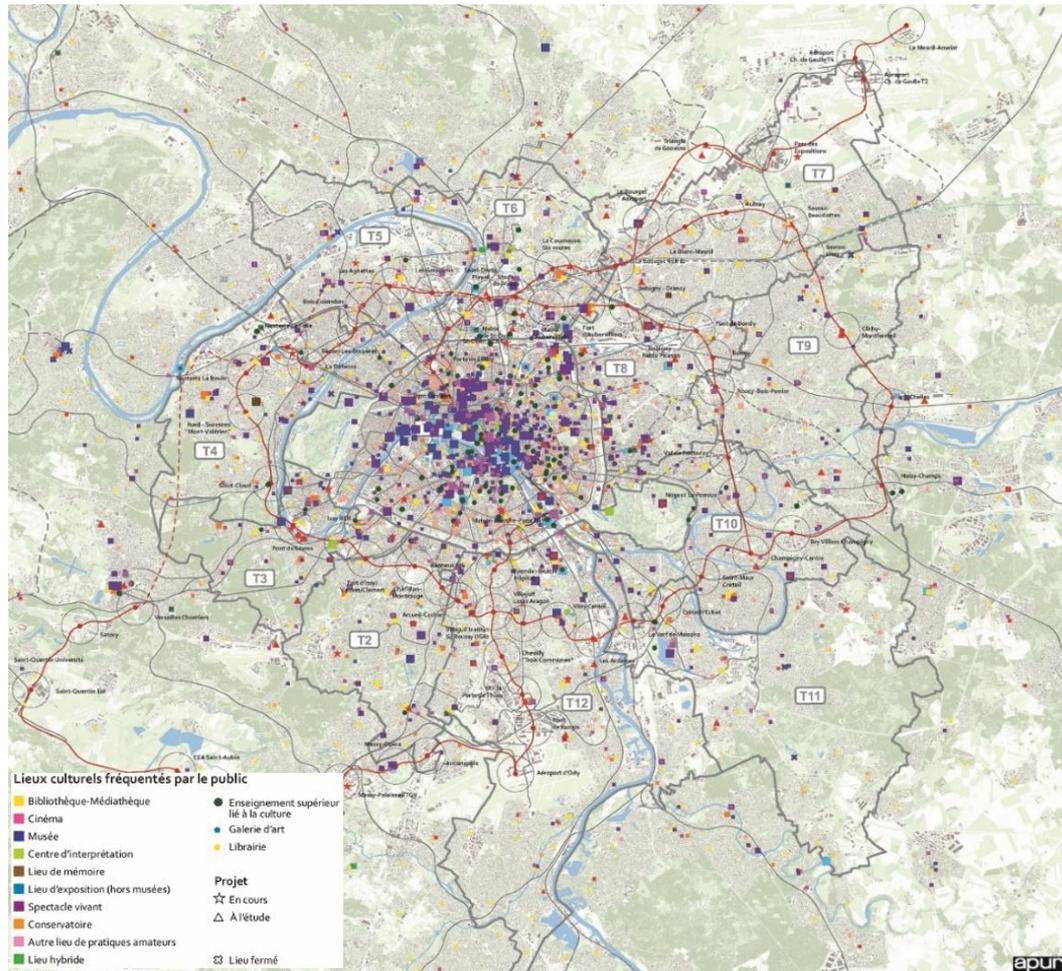
POPULATION SENSIBLE PAR L'ÂGE RÉSIDANT LA NUIT DANS DES ÎLOTS TRÈS VULNÉRABLES À LA CHALEUR



Territoires situés à moins de 300 et 500 m d'un espace naturel, d'un parc ou d'un jardin public



L'offre d'équipements, des usages et des services disparates

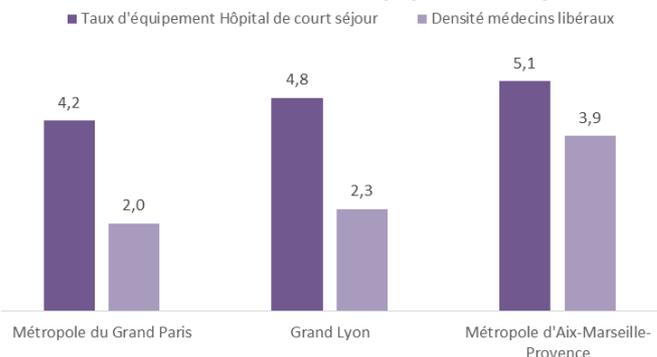


Lieux culturels fréquentés par le public avec mention du réseau du Grand Paris Express

Sources : Etude Grand Paris Express et lieux culturels, Juin 2015



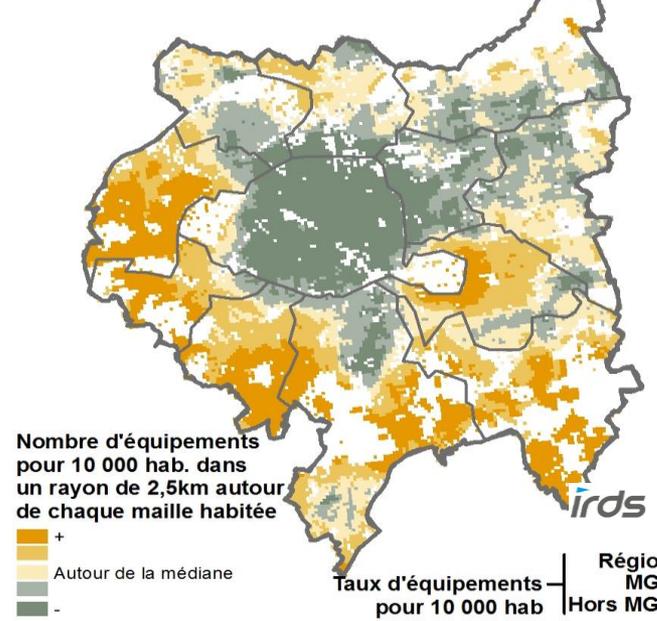
Densité médicales et taux d'équipement hospitalier



Lecture : Tx hôpitaux de court séjour, nombre de lits et places en Médecine Chirurgie Obstétrique pour 1.000 hab ; Densités médecins libéraux, nombre de médecins libéraux pour 10 000 hab.

Source : STATISS 2016, SIRSePACA 2016, RPPS 2016 ;
Traitements : ORS/IAU @IAU

Accessibilité des équipements sportifs



Source : Recensement des équipements sportifs 2017 ; RGP 2013 INSEE
Traitements : IRDS/IAU @IAU

A decorative pattern of orange circles of varying sizes is arranged in a grid-like fashion on the left side of the page, set against a dark blue background. The circles are more densely packed on the left and become sparser towards the right.

PARTIE 4

Fonctionnement de l'atelier

Travail sur tables

Composition des tables

- Une mixité volontaire des profils des participants : collectivités, membres du CODEV, PPA, experts qualifiés...
- Un animateur de table qui a pour fonction de modérer les échanges et d'être garant du temps

Déroulé

- Remplissage des fiches individuelles d'expertise (10 minutes)
- Tour de table de présentation de chacun et de ses constats/interpellations (25 minutes)
- Choix d'un rapporteur
- Discussion collective sur les interpellations convergentes, divergentes, émergentes (10 minutes)
- Rédaction des constats et interpellations collectives (15 minutes)

Fiches individuelles

- Centrer le propos sur **un constat/enjeu principal** en lien avec le thème de l'atelier
- Faire des propositions sur la **manière dont le SCoT pourrait répondre** à cette problématique
- Les propos écrits seront **ensuite partagés avec les autres** participants de la table
- Les **fiches seront collectées en fin de séance** pour traitement et intégration dans le bilan des contributions issues de la concertation

SCoT
Métropole
Grand Paris

ATELIERS THÉMATIQUES

Non
Prénom
Organisme
Domaine d'expertise

Vous êtes un.e spécialiste d'une des questions abordées par le SCoT. Nous avons besoin de nourrir ce document de votre expertise thématique et/ou territoriale.

Quel grand constat (diagnostic ou prospectif) concernant la Métropole du Grand Paris, vous semble-t-il important de mettre en lumière ?

Quel(s) est(sont) le(s)enjeu(x) à l'horizon 2035 découlant de ce constat, sur le(s)quel(s) le SCoT pourrait agir ?

www.metropolegrandparis.fr/scot

Fiches collectives

- Au fil de la discussion par table, des **constats/enjeux convergents** ou **nouveaux** vont émerger des **échanges**, ainsi que des **propositions à l'attention des élus** de la métropole.
- Une personne aura la charge de **consigner les propos** retenus sur la fiche.
- Une personne – le **rapporteur**, aura ensuite pour tâche de **restituer à l'ensemble des participants** de l'atelier, les propos collectifs consignés.
- Les **fiches seront également collectées en fin de séance**

SCoT
Métropole
Grand Paris

ATELIERS THÉMATIQUES

Faites-nous part des réactions, des réflexions ou des propositions collectives de votre table à la suite de la présentation des expertises individuelles et du tour de table.

N° TABLE

Sur quels grands constats (diagnostik ou prospectif) et leurs enjeux afférents à l'horizon 2035 le SCoT pourrait-il agir ?

Avez-vous des propositions d'orientations à porter à la connaissance des élus ?

www.metropolegrandparis.fr/scot

Bon travail !